

LES NOUVELLES VARIANTES DU PLAGIAT DANS L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE AU NIGERIA

Par

Ifeoma Mabel Onyemelukwe

Department of French, Ahmadu Bello University, Zaria, Nigeria

Email: ionyemelukwe@gmail.com

Résumé

Le phénomène du plagiat connu aussi comme le vol académique existait depuis la nuit des temps. Pourtant, l'ère numérique a bien favorisé sa croissance en sorte qu'aujourd'hui, un assez bon nombre de pays du monde dont le Nigeria connait de nouvelles variantes du plagiat, qui est devenu un fléau mondial. Au Nigeria et partout ailleurs, l'intégrité académique s'affaiblit de nos jours, de manière rigoureuse. Voilà ce qui a motivé la présente étude qui vise : explorer les nouvelles frontières du plagiat à cette ère numérique dans l'enseignement universitaire et la recherche scientifique au Nigeria ; établir l'existence ou l'absence des mécanismes mis en place pour détecter et sanctionner les cas du plagiat scientifique au Nigeria ; et proposer des stratégies efficaces à adopter pour combattre le phénomène. Cette recherche adopte la méthode descriptive et s'appuie sur des expériences personnelles. D'après les constatations de cette étude, le plagiat a connu une croissance marquée dans l'enseignement et la recherche universitaires au Nigeria. Il a été découvert que les actes de plagiat se commettent non seulement par les étudiants mais aussi par les enseignants universitaires, les chercheurs, voire les professeurs titulaires et que certains individus se font carrément plagiaires professionnels. Pour combattre cette menace académique les mesures suivantes sont proposées : l'introduction du sujet de plagiat comme cours obligatoire ; l'approvisionnement et l'utilisation obligatoire des logiciels anti-plagiats dans l'enseignement universitaire et dans la recherche scientifique ; le recours à la juridiction académique et administrative et la mise en place des mesures plus strictes pour l'évaluation des articles à publier dans des revues scientifiques en libre accès.

Mots-clés : nouvelles variantes, plagiat, enseignement universitaire, recherche scientifique, Nigeria

Abstract

The phenomenon of plagiarism also known as academic theft has long been in existence. However, the digital age has profoundly favoured its growth so much so that, today, a good number of countries in the world including Nigeria are familiar with new variants of plagiarism, which has become a global scourge. In Nigeria and elsewhere, academic integrity is, presently, weakening drastically. This is what motivated the present study titled: "New Variants of Plagiarism in University Teaching in Nigeria," which seeks: to explore new trends of plagiarism in University teaching and scientific research in Nigeria; to establish the existence or absence of mechanisms put in place to detect and sanction cases of scientific plagiarism in Nigeria and to propose effective strategies to be adopted for curbing or exterminating the phenomenon. The study makes use of the descriptive method and experiential knowledge. The findings of this study show that plagiarism has attained a pronounced height at the university level in Nigeria; that acts of plagiarism are committed not only by students but also by university lecturers, researchers, and even professors and that certain individuals simply turn themselves into professional plagiarists. To combat this academic menace, the following measures are proposed: introduction of "Plagiarism" as a

compulsory course; provision and compulsory use of Anti-plagiarism software in the various departments and the scientific journals; having recourse to academic and administrative jurisdiction; and putting in place more stringent measures for evaluation of articles for publication in open access scientific journals

Keywords: *new variants, plagiarism, university teaching, scientific research, Nigeria*

Introduction

« Le plagiat est la base de toutes les littératures, excepté

de la première, qui d’ailleurs est inconnue » Jean Giraudoux.

<https://www.modèle-lettre-gratuit.com>

A travers la citation ci-dessus de Jean Giraudoux, on peut déceler que le phénomène du plagiat a un rapport étroit avec la créativité littéraire. Il n’est pas étonnant qu’on entende parler, de temps en temps, de tel ou tel écrivain censé avoir commis le plagiat.

Cette tendance est bien répandue partout dans le monde, de Corneille à Stendhal pour ce qui est de la littérature française. En termes de la littérature africaine, d’aucuns ont insinué qu’Aminata Sow Fall, avec la publication du roman post indépendance *La grève des battus* (1979) avait plus ou moins plagié *Xala* (1973), publié par le génie créateur Sembène Ousmane, lui aussi ressortissant du Sénégal comme elle. De plus, Calixthe Beyala a été accusée d’avoir plagié. Richard Serrano ne l’a-t-il pas insinué dans ce titre : « Calixthe Beyala: griotte postmoderne ou plagiaire? » Beyala se trouvait en ce moment au centre d’un scandale. Serrano a noté que dans *Maman a un amant* de Beyala il a trouvé deux passages empruntés à Alice Walker. Paule Constant était parmi ceux qui ont couronné *Assèze l’Africaine*, autre roman de Beyala, du Prix Tropiques en 1994 mais elle finit par découvrir des emprunts que Beyala avait faits à son roman, *White Spirit* (<https://books.openedition.org>).

Antoine de Gaudemar a noté que Calixthe Beyala est, sans doute, la première lauréate d’un grand prix littéraire qui a été condamnée la même année pour plagiat. Elle a été condamnée le 7 mai en 1996 par le tribunal de grande instance de Paris, présidé par Marie Madeleine Magueur pour la contrefaçon à l’égard de son roman paru en 1992 aux éditions Albin Michel, intitulé *Le petit prince de Belleville*. L’Américain Howard Buten avait établi qu’à peu près quarante passages du roman incriminé portaient des marques de similitudes avec son propre ouvrage (<https://books.openedition.org>).

Il est intéressant de signaler que le plagiat dont on parle ci-dessus se nomme proprement “contrefaçon”. Comme l’a bien observé Emmanuel Pierrant dans son article : “Le plagiat à

l'épreuve du droit/cairn.info", lorsque les éditeurs, les producteurs et leurs auteurs parlent du plagiat, les spécialistes du droit d'auteur s'inclinent à l'usage du terme de contrefaçon (<https://www.cairn.info>).

On s'intéresse spécifiquement, dans la présente étude, au plagiat scientifique qui se dit aussi le plagiat académique, le plagiat universitaire ou le plagiat littéraire. Il s'agit, dans le présent contexte, du plagiat retrouvé dans les devoirs de divers cours qui s'offrent dans l'enseignement universitaire et dans la recherche scientifique (articles publiés dans des revues scientifiques, les mémoires de Licence, mémoires de Maîtrise, Thèses de Doctorat, etc.). Les universités au Nigeria constituent notre champ d'investigation.

Il est important de remarquer que le phénomène du plagiat existait depuis la nuit des temps comme l'a bien noté aussi Julien (2011) et que l'ère numérique paraît avoir bien favorisé sa croissance (Simon, *et al.*, 2001 ; Shephard, 2007 ; Grossberg, 2008 ; Tarantino, *et al.*, 2013 ; Maina, *et al.*, 2014 ; Sambo, *et al.*, 2021). Aux dires de Virander, Singh Chauhan: "Technology has made it so very easy and tempting" (Nordling, 2018). L'impact de l'ère digitale est en sorte qu'à l'heure actuelle, un assez bon nombre de pays du monde, dont le Nigeria, connaît de nouvelles variantes de plagiat, qui est devenue un fléau mondial (Ibegbulam & Eze, 2015 ; Nordling, 2018 ; Onyemelukwe, 2019). En conséquence, au Nigeria et partout ailleurs, l'intégrité académique se heurte à un déclin. Voilà ce qui a motivé la présente étude intitulée : "Les nouvelles variantes du plagiat dans l'enseignement universitaire au Nigeria."

Cette recherche cherche à répondre aux questions suivantes :

- Quelles sont les nouvelles perspectives que peut prendre le plagiat dans l'enseignement universitaire et la recherche scientifique au Nigeria ?
- Des mécanismes ont-ils été mis en place pour détecter et sanctionner les cas du plagiat scientifique au Nigeria ?
- Quelles stratégies peut-on mettre sur place pour atténuer ou exterminer le plagiat scientifique au Nigeria ?

L'étude se donne ces trois objectifs majeurs :

- Explorer les nouvelles perspectives du plagiat dans l'enseignement universitaire et dans la recherche scientifique au Nigeria.
- Etablir l'existence ou l'absence du protocole d'identification et de punition du plagiat scientifique au Nigeria.

- Proposer des stratégies efficaces à adopter pour réduire ou exterminer le plagiat scientifique au Nigeria.

Cette recherche adopte la méthode descriptive et des savoirs expérientiels. Elle s'appuie sur les expériences de la chercheuse, issues de longues années de service au niveau universitaire au Nigeria en tant qu'enseignante, chercheuse scientifique et académique jusqu'au grade du professeur titulaire.

Le point de démarrage commode c'est une tentative de définition et d'explication des mots-clés. Ce qui suit c'est l'exploration des nouvelles variantes du plagiat dans l'enseignement universitaire et dans la recherche scientifique au Nigeria. Lors de la discussion, on essaye d'établir l'existence ou l'absence du protocole d'identification du plagiat dans un devoir ou un mémoire ou un article scientifique et l'évaluation de sa gravité et de punition appropriée et de proposer des stratégies efficaces pour combattre le plagiat scientifique au Nigeria.

Définition et explication des mots-clés

Plagiat

Le plagiat se définit tout simplement comme le vol littéraire ou le vol académique. Il s'agit d'une copie, d'un emprunt, ou d'une imitation sans reconnaître la source. Cela remonte alors au pillage, d'où sa description comme un vol académique. Ahmad (2011) le qualifie de vol d'information alors que Maina, *et al.* (2014) le conçoivent comme le vol intellectuel, immoral et sans éthique.

Il y a de nombreuses définitions du concept de plagiat. Mohr (2022) opine que selon l'université Paris-Sorbonne :

Le plagiat consiste à copier un modèle que l'on omet délibérément de désigner. Dans le domaine littéraire, il consiste à recopier entièrement ou partiellement un ouvrage, dont on feint d'être intégralement l'auteur (www.bachelorprint.fr).

Cette définition révèle la fourberie de la part du plagiaire. Son acte est frauduleux. Il n'est pas sincère. Le plagiat engendre donc la tendance à tricher, à piller. Cette idée saute aux yeux dans la définition du plagiat que nous livre l'université Angers: « Le plagiat, c'est le fait de s'approprier les idées ou les mots de quelqu'un d'autre en les faisant passer pour siens » (www.bachelorprint.fr).

D'après la pensée de Kruse (2007, p.82), le plagiat c'est s'approprier le texte d'un autre et faire comme si on était l'auteur d'origine. D'après l'Université de Genève, le plagiat consiste à insérer, dans un travail académique, des formulations, des phrases, des passages, des images, ou des chapitres entiers de même que des idées ou analyses repris de travaux d'autres auteurs, en les

faisant passer pour siens... (<https://memento.unige.ch/doc/0008>). Aux dires de l'université Laval, le plagiat se définit ainsi : « S'attribuer les propos d'autrui ou s'inspirer de ses idées sans citer la source; s'approprier les contenus d'une vidéo trouvée en ligne; paraphraser de manière inadéquate; contourner les règles énoncés pour un travail ou une évaluation » ([www.ulaval.ca/confidentialité](http://www.ulaval.ca/confidentialite)).

Le plagiat scientifique se réfère au plagiat académique ou universitaire. Pierrant (2018) définit le plagiat scientifique comme : Paraphraser ou résumer des informations puisées dans une source sans reconnaître la source, réécrire une partie d'un travail de quelqu'un d'autre sans la rendre suffisamment différente du texte original même si la citation est juste. Le plagiat scientifique peut aussi englober l'infraction au droit d'auteur, ce qui est jugé et condamné à la cour de justice. Notons que le plagiat en soi n'est pas traité d'acte criminel ; il n'est pas punissable par la loi juridique sauf là où il remonte à la contrefaçon, seule forme de délit définie comme l'appropriation indue de l'expression ou de la composition d'une œuvre. L'atteinte au droit d'auteur et la fraude constituent des infractions qui sont sanctionnées par la loi au Nigeria comme ailleurs en France (Pierrant, 2018 ; Onyemelukwe 2019 ; Irafpa, 2022).

Grossberg fait une remarque pertinente : le plagiat n'a pas été un terme stable, toujours est-il en train d'évoluer. La définition du plagiat par L'Association Historique Américaine (AHA) semble résumer toutes les définitions. AHA (1987,p.160) a défini le plagiat comme le fait de s'approprier les propos d'un autre auteur sans attribution ; s'approprier sans attribution appropriée les concepts, les théories, les stratégies rhétoriques et les interprétations d'autrui ; échouer de reconnaître le travail d'autrui peu importe le but ou gain financier ou d'autres formes de gain ; tout ceci constituant une infraction éthique et professionnelle sauf là où le plagiat remonte à l'infraction au droit d'auteur.

Plagiaire

Il est nécessaire de définir le terme de plagiaire. Le plagiaire se réfère à la personne qui pille ou démarque les écrits ou ouvrages d'autrui. D'après l'Avis n° 2017-34 approuvé en séance plénière du COMETS le 27 juin 2017, le plagiaire, au sens propre du mot, selon Anatole France, se réfère à « l'homme oblique qui détournait les enfants d'autrui, qui débauchait et volait les esclaves. Au figuré, c'était un larron de pensées. Nos pères tenaient en second sens, le plagiat pour abominable. Aussi y regardaient-ils à deux fois avant de l'imputer à un homme de bien. » Donc le plagiaire fait une chose qui manque d'éthique, de morale et donc est abominable.

La tendance préalable vis-à-vis du plagiat au Nigeria

Avant de me lancer dans le travail d'exploration des nouvelles variantes du plagiat à proprement parler, il convient de jeter un coup d'œil sur ce qui était la tendance du plagiat au Nigeria. Le phénomène du plagiat a vu le jour au Nigeria surtout dans l'enseignement universitaire, il y a bien longtemps. Mais il a été établi que certains étudiants nigériens plagiaient inconsciemment (Maina, *et al.*, 2014,p.228) alors que d'autres plagiaient par pure ignorance de ce que c'est le plagiat et donc involontairement (Nordling, 2018 ; Onyemelukwe, 2019, p.11; Sambo, *et al.*, 2021).

Bamidele, selon Nordling (2018), a avoué, une fois, à *Retraction Watch*, qu'il n'a pas appris des règles pour éviter le plagiat jusqu'à ce qu'il s'inscrive pour la maîtrise. Cette ignorance de ce que c'est le plagiat et de comment l'éviter est à la base de tendance à plagier chez les étudiants nigériens (Orim, *et al.*, 2013 ; Maina, *et al.*, 2014 ; Ibegbulam& Eze, 2015 ; Nordling, 2018 ; Onyemelukwe, 2019). On préconise alors aux étudiants, enseignants-chercheurs, comme l'avaient prescrit Nordling (2018) et Onyemelukwe (2019), de bien assimiler les règles gouvernant les bonnes citations et références afin d'éviter de tomber dans le piège du plagiat.

Les constatations de la recherche effectuée par Maina *et al.* (2014,p.227) révèlent qu'une large proportion d'étudiants du Nord du Nigeria utilisés pour leur étude ignorent ce que c'est le plagiat et ses implications. Ceux qui ne l'ont pas encore entendu sont plus nombreux que ceux qui ont une bonne connaissance de cela. Donc la tendance à plagier de manière involontaire était la plus prépondérante chez les Nigériens. Cela, pourtant, ne veut pas dire que le plagiat ne s'effectuait pas délibérément. Avant l'explosion de l'informatique, trois types de plagiat prédominaient, à savoir : l'auto-plagiat, le plagiat accidentel et le plagiat délibéré. D'après Maina, *et al.* (2014, p.226), Onuoha et Ikonne ont fait voir qu'il n'y a pas assez de recherches portant sur le plagiat dans le système académique nigérian malgré qu'il y ait des rapports de son existence dans le système.

Avec l'avènement du système numérique au Nigeria, les choses ont bien changé. Présentement, le système informatique et de technologie est en plein essor et les gens, surtout, ceux de la génération digitale profitent d'innombrables technologies modernes répartis dans nos nombreux cybercafés – ordinateurs, Internet, média social - pour commettre des actes frauduleux tel le plagiat scientifique. En conséquence, le phénomène du plagiat connaît un essor remarquable dans l'enseignement supérieur surtout à l'université. Cette étude a découvert qu'aujourd'hui les actes du plagiat se retrouvent, non seulement, chez les étudiants mais aussi chez les enseignants, les chercheurs voire des professeurs titulaires. D'autres se font carrément plagiaires professionnels. En plus, elle a mis à jour qu'à part les types du plagiat préalablement connus tels que l'auto-plagiat,

le plagiat accidentel et le plagiat délibéré, l'ère numérique fait naître de nouvelles perspectives de plagiat, par exemple, le cyber-plagiat (copier-coller). Aussi révèle-t-elle que le plagiat délibéré est devenu l'ordre du jour.

Exploration des nouvelles variantes du plagiat

Cyber-plagiat

- Copier-coller des informations puisées sur Internet et les introduire dans le travail d'autrui sans l'admettre ou sans aucune référence aux sources.
- Réaliser un travail sous forme de copier-coller de plusieurs sources Web sans référence aux adresses URL.
- Convertir un travail acheté ou téléchargé sur Internet au sien.
- Prendre sur le Web un document ou une partie du document (par exemple, un article ou une partie d'article) et le faire passer pour sien.

Le cyber-plagiat est la forme moderne du plagiat. Il se nomme aussi Internet-plagiat ou e-tricherie ou e-escroquerie (Igbokwe, 2020, p.4). Aujourd'hui, un bon nombre d'étudiants nigériens ne prennent pas leurs travaux académiques au sérieux. Ils relèguent les sujets de devoirs aux employés des cybercafés exigeant qu'ils font des recherches, téléchargent les sujets déjà traités sur Internet ou copier-coller certaines parties censées être nécessaires même si elles ne riment pas. En récompense, ils leur donnent quelques sous. Il n'est pas étonnant que l'intégrité académique risque d'être en danger. Parlant de la même malhonnêteté académique chez les étudiants espagnols, Torres et Fons (2021,p.57) ont noté, entre autres, que ces nouvelles technologies sont l'allié parfait pour "aider" les étudiants dans leurs devoirs scolaires et sont le moyen le plus direct de commettre une faute. . . la reproduction sans discernement des idées d'autrui, le recyclage d'articles déjà publiés ailleurs, les essais écrits sur mesure et l'usurpation d'identité. Onuoha and Ikonne (2013,p.102) ont raison de signaler que: "The ease in copying associated with the Internet makes it attractive for students to cut and paste"

Cette attitude néfaste chez les étudiants nigériens dévoile qu'ils ne sont pas au courant de la gravité de ce qu'ils font et qu'ils ignorent l'implication aussi bien éthique que morale, académique et commerciale du plagiat. La sensibilisation des étudiants aux réalités dangereuses de leurs actes est donc préconisée. La digitalisation du monde est donc une épée à double tranchant. C'est une terre féconde pour les échanges des idées, des informations académiques entre autres mais en même temps, elle promeut la croissance formidable du phénomène du plagiat scientifique (Simon, *et al.*,

2001 ; Shephard, 2007 ; Tarantino, *et al.*, 2013 ; Maina, *et al.*, 2014 ; Sambo, *et al.*, 2021)). L'Internet favorise le plagiat parce qu'“It makes misconduct faster and attractive” (Igbokwe, 2020,p.4). Il est, pourtant, important de noter l'argument de Davies et Howard (2016) qu'il n'existe aucune recherche empirique démontrant ce rapport entre l'Internet et le plagiat.

Recours aux plagiaires professionnels

- Utiliser un plagiaire professionnel pour rédiger un projet quelconque – mini-mémoire, mémoire de maîtrise, dissertations, thèses de doctorat etc.
- Utiliser un plagiaire professionnel pour rédiger un devoir pour n'importe quel cours.

Présentement au Nigeria, le nombre de plagiaires professionnels s'accroît progressivement. A cause de la pauvre situation économique du pays, la prolifération des sans-emplois, les plagiaires professionnels considèrent ce qu'ils font comme de bons emplois. Ils s' fichent de la question d'éthique et de morale qu'implique leur travail de plagiaire professionnel.

Il a été découvert que beaucoup parmi les jeunes chômeurs au Nigeria gagnent leur pain du jour à travers leur engagement comme plagiaires professionnels. On les paie fort bien surtout lorsqu'il s'agit des étudiants à mi-temps et ceux pour les programmes du weekend qui se déroulent dans les départements de droit et des relations internationales, par exemple. Là, se retrouvent un bon nombre de grands hommes et de personnalités de marque du pays qui sont prêts à payer n'importe quoi pourvu qu'on rédige leurs projets/devoirs. Les données des entrevues que j'ai recueillies chez certains plagiaires professionnels révèlent qu'un plagiaire professionnel peut gagner un million naira pour rédiger une dissertation et beaucoup plus pour une thèse. Parfois, l'enseignant se transforme en plagiaire professionnel. Certains professeurs nigériens s'abaissent en rédigeant des devoirs pour leurs étudiants pour de l'argent. Il n'est pas étonnant que la Bible note que tous vices s'enracinent dans l'amour de l'or (1 Timothy 6 :10a).

Certains étudiants qui sont pauvres mais doués d'intelligence se font plagiaires professionnels vis-à-vis de leurs propres camarades de classe. Ils écrivent leurs devoirs, leurs mémoires pour de l'argent. Après la rédaction, le plagiaire professionnel est prêt à guider son client même lors de la soutenance interne ou externe. Il arrive, parfois, la manifestation des conséquences négatives, par exemple, certains étudiants n'arrivent pas à soutenir leurs mémoires. Il va sans dire que les étudiants ne sont pas seuls à commettre le plagiat et que les enseignants voire des professeurs titulaires sont impliqués dans cette affaire frauduleuse.

Récemment, on a écouté discourir un grand politicien nigérian, un aspirant postulant au poste de gouverneur d'Etat, de ses exploits en tant que plagiaire professionnel quelques années passées. Il parlait avec fierté, avouant avoir gagné beaucoup d'argent à travers ledit "travail". A cette époque-là, il n'avait pas d'emploi et sa famille dépendait pour sa survie de ce qu'il gagnait en rédigeant des devoirs, des dissertations, des thèses, etc., pour les étudiants ou les chercheurs d'une des universités nigérianes. On se demande ici : « Anatole France, que dira-t-il à l'égard de ce politicien ? » Va-t-il le décrire comme un plagiaire ? Quelle ironie ! Il est à signaler que toutes les variantes de plagiat scientifique qu'on vient de discuter s'inscrivent dans la forme dite le plagiat délibéré.

Clonage

Le plagiat se dit clonage, pour emprunter ce mot à Turnitin (2018), lorsque quelqu'un présente le travail d'une autre personne mot-à-mot sans aucune modification du texte original et sans référence à la source comme s'il s'agit proprement du sien. Le clonage peut prendre différentes formes. Par exemple, prendre, sur l'étagère d'une bibliothèque de telle ou telle université, un projet quelconque – un mini-mémoire, un mémoire de maîtrise, une thèse de doctorat etc., et le faire passer pour le sien (Onyemelukwe, 2019,p.17). En effet, le plagiaire soumet ici comme sien le travail ou la recherche scientifique effectuée par quelqu'un d'autre. En termes du clonage, le plagiat est complet. Parfois on découvre, dans la bibliothèque départementale ou centrale, des projets déchirés en sorte que ce qui reste ce sont les couvertures. Le contenu a été volé pour le représenter dans une autre université nigérianne pour l'examen de licence, de maîtrise, ou de doctorat. Un étudiant peut voyager d'une université de l'Est du Nigeria à celle au Nord ou à l'Ouest et vice-versa simplement pour voler un mémoire pour le clonage.

Les enseignants, les savants, les chercheurs voire les professeurs titulaires ne sont pas à l'abri du plagiat. Il y a le cas d'un professeur qui a cloné l'ouvrage d'un auteur français qui datait d'assez longtemps. Il a fait publier ce livre et a vendu des copies aux étudiants sans savoir qu'on a percé à jour le clonage qu'il a fait. Quel honneur perdu ! Ce qu'il a fait ici est de prendre l'ouvrage d'un vieil auteur étranger et le faire passer pour sien. C'est frauduleux. Lors des actes de colloques où les gens présentent des communications pas encore publiées, certains enseignants et chercheurs s'approprient certains articles et les font publier dans des revues scientifiques peu après. On a constaté que cette malhonnêteté académique est au point que certains professeurs nigériens préfèrent faire des présentations orales de leurs communications pas encore mise en page. Ceci pour sauver leurs articles des mains des plagiaires académiques.

Une autre variante de plagiat scientifique peut se déceler dans cette constatation de Simonnot (2014,p.225):

Le plagiat scientifique ne porte pas seulement sur la publication de pairs dans les revues ou des actes de colloques, voire des ouvrages scientifiques. Les enseignants chercheurs participent à des comités de lecture ou comités scientifiques de revues ou de colloques qui les conduisent à lire en avant-première des travaux soumis dont tous ne seront pas publiés. Il existe des cas où le relecteur peut être tenté de publier des éléments tirés des travaux lus avant que la publication de l'original ne soit acceptée.

Il s'agit ici des clonages. De telles expériences se manifestent au milieu des membres de la communauté universitaire au Nigeria, ce qui, d'ailleurs, est bien frappant et décourageant.

Ce phénomène de clonage se remarque souvent dans les revues scientifiques. Un enseignant dans une université du Nigeria a perdu son emploi pour avoir cloné et publié dans une autre revue l'article d'un Européen. Plus que la revue est en ligne, il était facile pour l'auteur du texte original de découvrir qu'on a publié son article déjà publié mot-à-mot. Et il a porté plainte à l'université de la personne incriminée. Tout de suite, le plagiaire s'est évadé terminant lui-même son emploi.

A cette ère digitale, le clonage est, en effet, monnaie courante chez certains étudiants et enseignants-chercheurs nigériens. Ces personnes considèrent les ouvrages dont disposent l'Internet comme libres d'accès pour tous d'où leur tendance à faire passer ces travaux comme les leurs et surtout les projets de recherche, les articles scientifiques voire les livres sans respecter les exigences éthiques et professionnelles. Il n'est pas étonnant que lorsque l'ancien directeur de la Commission Universitaire Nationale (CUN) dite National University Commission (NUC), le Professeur Peter Okebukola ait déclaré que 60 pour cent des mémoires de licence au Nigeriane sont que des plagiats, ni la communauté académique, ni le gouvernement, ni les agences régulatrices des institutions tertiaires, n'étaient choqués (Lawal, 2019). Evidemment, le phénomène du plagiat a, présentement, atteint son apogée, soulevant le problème de l'affaiblissement de l'intégrité dans le domaine universitaire et mettant en question la validité des diplômes universitaires (Torres et Fons, 2021). Plusieurs chercheurs ont abordé le problème de plagiat scientifique dans l'enseignement universitaire s'efforçant de proposer comment le combattre (Agu, *et al.*, 2009 ; Onuoha&Ikonne, 2013 ; Olutola, 2016 ; Nordling, 2018 ; Oladosu, 2022).

D'après Nordling (2018), en 2012, il y avait le cas du plagiat d'un article scientifique d'un Allemand. Quatre chercheurs nigériens avaient présenté comme les leurs des données puisées dans ledit article de l'Allemand et les ont fait publier dans une revue nigérienne. Lorsque l'Allemand a mis son collègue, Emmanuel Unuabonah, un chimiste de Redeemer's University à Ede, Nigeria au

courant de cet acte de plagiat, ce dernier s'est vraiment senti humilié. Reconnaissant qu'un tel comportement n'est pas de bon augure pour l'image du Nigeria, il s'est mis à la tête d'un mouvement de 36 membres dont l'objectif est de combattre le plagiat au Nigeria, le géant de l'Afrique qui, à cette époque-là, avait plus de 150 universités publiques et privées.

Ainsi que l'a rapporté Nordling (2018), depuis 2012, la Jeune Académie Nigériane (JAN) dite le NYA (Nigerian Young Academy) née de l'Académie Nigériane de Science (NAS) fondée par Unuabonah s'occupe vivement de l'éducation des enseignants universitaires par l'entremise des ateliers portant sur le plagiat, ses dangers et ses conséquences nocifs. Ils encouragent les universités nigérianes de faire usage de logiciels anti-plagiats pour détecter le plagiat. En 2017, NYA a mis à la porte un de ses membres accusé du plagiat et a commencé à traiter formellement le plagiat comme infraction méritant le congédiement du coupable.

Charles Ayo, l'ancien Vice Chancelier de Covenant University à Ota, Nigeria, croit fort bien que la mise à la porte des enseignants universitaires nigériens coupables du plagiat aide à combattre le plagiat. Nordling a noté que beaucoup de Nigériens ont été impliqués dans des cas sérieux de plagiat. Par exemple, en 2017, l'éditeur Taylor & Francis a retiré dix publications soumis par Oluwaseun Bamidele qui a commencé à publier au sujet du terrorisme quand il était étudiant.

TRL-C

En termes de TRL-C, pour emprunter le terme à Turnitin[Société qui édite le logiciel anti-plagiat du même nom] (2018), cité par Irafpa, le texte plagié ressemble au texte original sauf pour le changement minime qu'on y a effectué sans citer la source. Ce type de plagiat ressemble au clonage sauf que le plagiaire a modifié un peu le texte original. Il y a de nos jours, d'innombrables exemples de ce genre de plagiat au Nigeria, mais retenons quelques exemples.

Lors d'une soutenance publique dans le Département de français, Ahmadu Bello University, Zaria, Nigeria, on a découvert, tout d'un coup, que le mémoire de licence ès lettres présenté par une des étudiantes n'était qu'un plagiat. Elle a copié largement de l'article d'Ifeoma Onyemelukwe et Vanessa Adie Offiong intitulé : "Deceptive Cognates/ 'faux amis' in a French Class in Nigeria." qui est sorti quelques années passées dans une revue scientifique internationale. On a vite prévenu l'examineur externe de cet acte de vol académique. L'étudiante a refusé l'accusation du plagiat mais plus tard, elle l'a acceptée en disant qu'elle ne savait pas que ce qu'elle a fait remontait au plagiat. Elle était foncièrement désolée. Elle a été réprimandée et mise en contact avec les conseils

nécessaires (Onyemelukwe, 2019). Cet incident n'a pas été rapporté au comité disciplinaire de l'université chargé de lutte contre le plagiat et d'autres fraudes académiques ; cela existait bien sûr. On se demandera à la manière de Bridgette Simonnot : "Le plagiat universitaire seulement une question d'éthique ? (<https://journals.openedition.org>).

C'était à peu près la même chose lorsqu'il a été découvert en 2021 qu'un collègue et professeur titulaire de français dans une autre université nigériane a plagié en plusieurs parties un des articles d'Ifeoma Onyemelukwe publié dans une revue scientifique internationale. J'étais en train d'éditer un « Festschrift » quand je suis tombée sur ce cas ridicule de plagiat. Immédiatement, j'ai prévenu l'éditeur-en-chef de l'ouvrage. Contacté, le plagiaire s'est montré désolé et a vite retiré du « Festschrift » l'article incriminé.

Certes, des comités disciplinaires et administratifs existent dans les universités nigérianes servant à lutter contre ce fléau mondial appelé le plagiat. Mais la plupart du temps, les cas de plagiat ne sont pas poussés jusqu'à ces niveaux-là. Toujours est-il qu'on les considère comme question d'éthique. Pourtant, une fois que le cas de plagiat est rapporté auxdits comités, des punitions prescrites sont souvent appliquées, par exemple : l'échec à l'examen, l'expulsion, et la privation du titre de docteur.

Aujourd'hui, les institutions académiques disposent de logiciels spécifiques pour la détection du plagiat. Les lourdes punitions qu'on vient d'exposer n'auront lieu avant qu'on n'établisse la présence de telle ou telle forme de plagiat grâce à l'application d'un logiciel anti-plagiat. Là où le plagiaire est toujours dans le système scolaire, une fois que son acte de plagiat est établi, il est expulsé. C'est là où le plagiaire a déjà terminé ses études qu'on lui prive le titre de docteur.

Il était une fois, on a découvert dans la bibliothèque départementale d'une université au Nord du Nigeria, deux dissertations appartenant à deux licenciés différents. Tous deux sont déjà sortis de l'université ayant terminé leurs études, l'un six ans avant l'autre. Ironiquement, leurs mémoires se ressemblent à part quelques modifications minimales. Le comité disciplinaire académique de l'université, après avoir fait d'extensives investigations, a établi que c'était l'étudiant le plus récent qui a plagié le plus ancien et le Comité Administratif a appliqué la punition prescrite : le retrait du certificat du coupable.

Deux fois cette année 2022, les cas de plagiat a été soulevé entre collègues dans notre association professionnelle UFTAN : University French Teachers' Association of Nigeria, (ANEUF : Association Nigériane des Enseignants Universitaires de Français). Le dernier cas de

plagiat porte sur l'article intitulé : "A Comparative Study of French and English Auxilliary Verbs," présenté lors d'une conférence de l'association et sorti peu après dans une revue scientifique. Grâce au comité d'investigation sur le plagiat inauguré par le président de l'ANEUF, il a été établi qu'il y avait différentes parties des deux textes ayant des similitudes, à savoir : titre, résumé, introduction, analyse et conclusion. Le comité a établi en fin de compte que le collègue, accusé du plagiat, a extensivement plagié (au niveau de 70%) l'article écrit par deux autres collègues. Le collègue incriminé a été puni par l'association lui exigeant :

- *D'écrire une lettre d'excuses à l'Association ANEUF et à ces deux collègues-là*
- *D'écrire aux éditeurs de la revue en ligne demandant qu'on retire son article incriminé ; d'enlever cet article incriminé de tous coins de média social*
- *D'éliminer l'article incriminé de son curriculum vitae*
- *De ne jamais le présenter pour l'avancement académique.*

L'association a résolu d'organiser un atelier pour éduquer les collègues et membres de l'association des implications éthiques et criminelles du plagiat et de ses dangers.

Il faut noter que les espèces de plagiat discutées ci-dessus sont délibérées. D'après les constatations de cette étude, le plagiat délibéré prédomine à l'heure actuelle, à l'ère numérique au Nigeria. Il faut réitérer qu'au Nigeria, le plagiat universitaire n'est pas puni par la cour de justice sauf quand cela remonte à contrefaçon. Il importe de relever le cas des deux professeurs de Federal University of Agriculture, Abeokuta (FUNAAB) accusés du plagiat (les noms retenus) et suite aux investigations par le comité disciplinaire de l'université ont été condamnés et leurs contrats terminés en 2013. Ils ont porté plainte à la cour de justice et en 2016, la décision de l'université a été annulée et ils ont repris leur travail (<https://triburreonlineng.com>).

Recyclage ou auto-plagiat

Cette variante du plagiat est aussi à la mode à l'ère numérique au Nigeria. On appelle recyclage ou auto-plagiat le fait d'utiliser profusément certaines parties des travaux antérieurs de l'individu sans reconnaître la source. Le scandale à l'université d'Ilorin en 2019 est à retenir. Comme l'a bien précisé Onyemelukwe (2019, p.9), un professeur de l'université d'Ilorin a été accusé de recyclage ou d'auto-plagiat (<https://www.pulse.ng>). Plusieurs étudiants sont en proie au recyclage. Certains d'entre eux ont tendance à réutiliser un travail déjà présenté dans une classe particulière dans un cours différent, sans l'autorisation de l'enseignant. Alfred Hitchcock dirait : « L'auto-plagiat c'est le style ». Une pratique frauduleuse bien sûr !

Fabrication et falsification des données

Il y a tendance dans le monde académique d'aujourd'hui chez certains Nigériens à fabriquer et à falsifier des données ou des résultats de laboratoire ou de recherche, sans obtenir des données ou en amplifiant un nombre insignifiant de données obtenues avec l'ajout des fausses données et des résultats falsifiés (Omonigo, *et al.*, 2017, p.21). Cette variante du plagiat favorisée grandement par l'ère numérique est, d'ailleurs, très dangereuse surtout dans le domaine de la médecine. Parfois, quelques étudiants et chercheurs, à cause de la paresse ou du manque d'argent, n'arrivent pas à voyager pour la collecte des données et donc ont recours à l'invention des données ou des faits. D'aucuns fabriquent des citations. Présentement, on a observé que parfois certains étudiants ou chercheurs nigériens, suite à l'oubli ou délibérément, citent un article scientifique rédigé par deux auteurs au nom d'un seul auteur ou en falsifiant les positions initiales des auteurs, par exemple, se référant au deuxième auteur comme le premier. De telles pratiques se classifient comme de nouvelles variantes du plagiat. Il faut tout faire pour éviter de tomber dans de tels pièges.

Traduction de l'œuvre d'autrui d'une langue vers une autre en la faisant passer pour la sienne

Une autre nouvelle variante de plagiat scientifique est la tendance à traduire l'œuvre de quelqu'un d'une langue vers une autre langue tout en feignant qu'il s'agit de la sienne, en écrivant les remerciements, la préface, et en mettant son nom sur la couverture au lieu de le placer dans la page de droit d'auteur. Même si le nom de l'auteur du texte traduit est mis sur la couverture d'avant, le nom du traducteur mis aussi là-bas tend à égarer les lecteurs enthousiastes au sujet de l'auteur véritable de l'œuvre. Le traducteur ou la traductrice n'a rien à voir avec la rédaction de sa propre préface, et ses remerciements. Ceux écrit par l'auteur original et traduits par le traducteur/la traductrice suffisent.

Plateformes numériques des mémoires à vendre

Cette étude a dévoilé une autre nouveauté dans le cadre du plagiat scientifique au Nigeria ; c'est l'existence d'un bon nombre de plateformes en ligne où se vend une variété de mémoires - Licence, Maîtrise, Doctorat, etc. Les exemples suivants retiennent fort bien l'attention :

1. Research Project topics and Materials All project Topics: Elite Project and Materials.

<https://projectstore.com.ng>.

D'après l'administrateur de ce site, il offre plus de 50000 titres de mémoires provenant du Nigeria, du Ghana et d'autres parties du continent d'Afrique.

2. Samples of Project topics & project materials ideas for students...

<https://projectstore.com.ng>

Il a été constaté que ce site ne demande aucun sou pour le résumé mais pour télécharger le contenu entier du mémoire, on doit payer. En fait, dans le cas des sujets et des documents pour les mémoires dans le domaine de français, on exige le paiement de 4000 naira pour le mémoire intégral. On a découvert ici des titres tels que : “Une étude contrastive des méthodes (sic.) pédagogiques dans l'écoles (sic.) secondaires”, “Comparaison des aspects verbaux en français et Igbo”, “Linguistique et activité traduisante : Etude de la version française de *The Wicked Step-mother* d'Ifeoma Onyemelukwe” et “Analyse des rapports syntagmatiques des phrases en français et en igbo”.

L'étude a relevé des réalités choquantes comme le fait que ces sites vendent, entre autres, les mémoires déjà accomplis et soutenus dans les institutions tertiaires au Nigeria surtout l'université. Les titres, abstracts/résumés, tables des matières et mémoires entiers de deux cas mentionnés ci-dessous en attestent. On y a reconnu deux mémoires de maîtrise ès lettres du Département de français à l'Ahmadu Bello University, Zaria, l'un appartenant à Saliha Ladan et l'autre à Ngozika Ogechukwu Offor intitulés respectivement : “Linguistique et activité traduisante de la version française de *The Wicked Step-mother* d'Ifeoma Onyemelukwe” (2014) et “Analyse des rapports syntagmatiques des phrases en français et en igbo” (2015).

Une chose commune à ces plateformes en ligne pour la vente des sujets et titres des mémoires est l'avertissement de la possibilité d'embaucher un “content writer”, qui n'est autre qu'un plagiaire professionnel. Donc ces plateformes, destinées à vendre les fruits de labeurs de certains étudiants, chercheurs et enseignants des institutions tertiaires au Nigeria, favorisent directement ou indirectement la croissance du plagiat scientifique au Nigeria à l'ère numérique car plusieurs étudiants, chercheurs se permettent par cette voie frauduleuse de cloner les travaux déjà faits par d'autres individus. De plus, ces sites tiennent à promouvoir le plagiaire professionnel. Il va alors sans dire que la numérisation des mémoires de recherches porte en germes des apports et des dangers. Elle aide, certes, à exploser la visibilité des institutions universitaires du Nigeria au reste du monde, améliorer le ranking global ainsi que le classement des universités (Oladosu, 2022). De surcroît, contrairement à la pensée d'Oladosu que la numérisation des mémoires aidera à détecter et à diminuer le plagiat universitaire, elle tient à aggraver plutôt le phénomène.

Récapitulation, recommandations et conclusions

Cette étude avait pour objectifs d'explorer les nouvelles perspectives du plagiat dans l'enseignement universitaire et la recherche scientifique au Nigeria ; d'établir l'existence ou l'absence du protocole d'identification et de punition du plagiat scientifique au Nigeria, et de proposer des stratégies efficaces à adopter pour combattre le plagiat scientifique au Nigeria. Pour mener à bien ce travail, la méthode descriptive a été utilisée tout en me recourant à mes expériences personnelles, fruit de longues années de travail en tant qu'enseignante, chercheuse, voire professeur titulaire.

Il a été découvert que le plagiat scientifique a connu une croissance marquée au niveau universitaire de nos jours au Nigeria, que les actes du plagiat se commettent, à ce niveau-là, non seulement par les étudiants même les doctorants mais aussi par les enseignants universitaires, les enseignants-chercheurs et les professeurs titulaires et que certains individus se font carrément plagiaires professionnels.

La recherche a dévoilé aussi qu'à part les formes préalables du plagiat telle que le plagiat accidentel, de nouvelles espèces de plagiat ont vu le jour, par exemple, le cyber-plagiat. Autre constatation, c'est que le cyber-plagiat délibéré est devenu l'ordre du jour et que les mesures prises par les institutions universitaires au Nigeria restent très restreintes en ce moment. Certaines recommandations ont été proposées pour diminuer ou exterminer la prévalence du plagiat scientifique au Nigeria :

- *Paraphraser l'information en question, citer la source d'information au corps du travail et fournir effectivement la source d'information dans la référence ou bibliographie mise à la fin du travail pour éviter le plagiat.*
- *Organiser des ateliers spéciaux pour éduquer les étudiants et enseignants-chercheurs sur les informations nécessaires pour éviter le plagiat et les sensibiliser contre le plagiat.*
- *Sensibiliser les étudiants et les enseignants-chercheurs aux modèles appropriés de citations et de références*
- *Faire usage des logiciels anti-plagiats dans chaque département pour pouvoir détecter le plagiat dans tous les devoirs de divers cours, projets (mémoires de maîtrise ès lettres, thèses de doctorat etc.), et des revues scientifiques.*
- *Mettre en place des comités d'éthique, des comités disciplinaires et administratifs pour sanctionner les cas du plagiat scientifique*

- *Mettre en place les mesures plus strictes pour l'évaluation des articles à publier dans des revues scientifiques en libre accès.*

L'application rigoureuse de ces mesures aidera à combattre le plagiat scientifique dans l'enseignement universitaire et la recherche scientifique au Nigeria. Ce développement aidera à atteindre l'excellence et l'intégrité académique dans l'enseignement universitaire et la recherche scientifique au Nigeria.

References

- Agu, N. N., E. Olibia & N. Anyikwa. (2009) Evaluating students' plagiarism in higher education institutions. *African Research Review: An International Multi-Disciplinary Journal*, 3 (4), 363-371.
- Ahmad, K. (2011). Research methods in computing: plagiarism. Consulté le janvier 6, 2022 <https://www.scss.tcd.ie/khurshidahmad/Teaching/Lectures-on-Research-Methods/Plagiarism>
- American Historical Association (AHA). (2007). Statement on standards of professional conduct. Adopted January 6, 2005. Consulté le 20 janvier, 2022. <http://www.historians.org/pubs/free/professionalstandards.cfm#Plagiarism>. Consulté.
- Alleged Plagiarism. (2022). Appeal Court dismisses FUNAAB'S Case against two lecturers: <https://tribuneonline.ng.com/alleged-plagiarism>
- Comité d'éthique du CNRS (COMETS). (2017). Réflexion éthique sur le plagiat dans la recherche scientifique. Avis No 2017-34 approuvé en séance plénière du COMETS. Consulté le 27 juin 2022.
- Cosmas Forgas, R. & Sureda Negre, J. (2010). Academic plagiarism: explanatory factors from students' perspective. *Journal of Academic Ethics*, 8 (3), 217-232. <https://doi.org/10.1007/s10805-010-9121-0>.
- Davies, L. & R. M. Howard. (2016). Plagiarism and the internet: fears, facts and pedagogies. In T. Bretag (ed.) *Handbook of academic integrity*. Singapore: Springer.
- ENTPE. (2021). Le plagiat c'est quoi? – prévention du plagiat – Biblioguides at ENTPE 5 mar. <https://biblioguides.entpe.fr> > plagiat. Consulté le 12 juin 2022.
- Gaudemar, A. de. (1996). Calixthe Beyala, entre prix et plagiat. Couronnée par l'académie, la romancière a été condamnée il y a six mois pour contrefaçon. Consulté le 25 mars 2022. <https://www.liberation.fr/1996/10/26>.

- Giraudoux, J. (2022). Cette citation de Jean Giraudoux. <https://www.modèle-lettre-gratuit.com>. Consulté le 7 juin 2022.
- Grossberg, M. (2008). History and the disciplining of plagiarism. In C. Eisner & M. Vicinus (eds.) *Originality, imitation and plagiarism: teaching writing in the digital age*. Michigan: University of Michigan Press. <https://doi.org/10.2307/j.ctv65sxxl.17>.
<https://memento.unige.ch/doc/0008>. Consulté le 23 mai, 2022.
<https://www.pulse.ng>. Consulté le 18 mars, 2022.
- Ibegbulam, I. J. and Eze, J. U. (2015). Knowledge, perception and attitude of Nigerian students to plagiarism: A case study. *International Federation of Library Associations and Institution*,41(2), 120 – 128.<https://doi.org/10.1177/0340035215580278>.
- Igbokwe, I. C. (2020). Plagiarism: strategies for managing its menace among university students in Nigeria. Consulté le 23 Mars 2022, <https://www.researchgate.net/publication/340363090>
- Irafpa. (2022). Thème 4: Les nouvelles frontières du plagiat. Consulté le 6 juin 2022.<https://irafpa.org>> thème 4
- Jullien, J. (2011). Dossier Plagiat. Télérama No. 3219, 29 – 36. Consulté le 6 juin 2022.
- Kruse, O. (2007). Keine Angst vor demleerenblatt – ohneschreibblockadendurchsstudium. 12 Aufl. Frankfurt: campus ii.
- Ladan, S. (2014). Linguistique et activité traduisante: étude de la version française de *The Wicked Step-mother* d'Ifeoma Onyemelukwe. [MA Diss. Ahmadu Bello University, Zaria].
- Lawal, I. (2019). Nigerian universities and the plague of plagiarism.Consulté le 12 mars 2022. <https://guardian.ng/features/nigerian-universities>.
- Maina, A. B., Mahmoud Bukar, M. and Jauro, S. S. (2014). Plagiarism: A perspective from a case of a northern Nigerian university. *IJIRR: International Journal of Information Research and Review*, 1 (12), 225-230.
- Mohr, B. (2022). Qu'est-ce que le plagiat ?définition, les conséquences, la manière de l'éviter. Consulté le 22 mars 2022.www.bachelorprint.fr.
- Nordling, L. (2018). In Nigeria, a battle against academic plagiarism heats up *.News Africa*,16/01/22.
- Oladosu, R. (2022). Thesis digitization and fight against plagiarism in Nigerian varsities.www.premiumtimesng.com.

- Olutola, F. O. (2016). Towards a more enduring prevention of scholarly plagiarism among University students in Nigeria. Consulté le 6 mai, 2022.
<https://www.researchgate.net/publication/333633845>.
- Omonigo, D. O. et al. (2017). The menace of plagiarism: Sensitizing faculty, staff and students in Nigerian higher education systems. *Saudi Journal of Humanities and Social Sciences*.1 (1.4), Consulté le 6 mai, 2022.<http://scholarsmepub.com>.
- Onuoha, U.D. and Ikonne, C.N. (2013). Dealing with the plague of plagiarism in Nigeria. *Journal of Education and Practice*, 4 (11), s.p.
- Onyemelukwe, I. M. (2019). Plagiarism or academic theft: typology, indicators and the way out. *International Journal of Applied and Natural Sciences*, 8(2), 9 – 26.Consulté le 8 mars 2022. <http://laset.us>.
- Pierraut, E. (2018). Le plagiat à l'épreuve du droit/Cairn.info. *Revue Raison*, 3(207), 83 – 92. Consulté le 6 mai, 2022.<https://www.cairn.info>.
- SN. (2022). Research project topics and materials all project topics: elite project materials. <https://projectstore.com.ng>. Consulté le 6 mai, 2022.
- _____. Samples of project topics & project materials ideas for students. Consulté le 2 mai 2022.<https://projectstore.com.ng>.
- Sambo, A. S., et al. (2021). Awareness and perception of plagiarism among postgraduate LIS students in South East University Libraries, Nigeria. *Communicate Journal of Library and Information Science, Ambrose Alli University*, 23(1), s.p.Consulté le 2 mai 2022.<https://www.researchgate.net/3542>.
- Serrano, R. (S.D) Calixthe Beyala: griotte postmoderne ou plagiaire. Consulté le 2 mai 2022. <https://books.openedition.org>.
- Shephard, A. (2007). Internet leads to increased plagiarism. *The Daily of the University of Washington*. Consulté le 6 mai 2012.
<http://dailyuw.com/news/2007/may/21/internet-leads-to-increased-plagiarism>.
- Simon, C. A.,(2001). On the evaluation of academic dishonesty: A survey of students and faculty of the University of Nevada, Reno.” [Conference]*Frontiers in Education*.
- Simonnot, B.(2014). Le plagiat universitaire, seulement une question d'éthique ?*Academic plagiarism: only an issue of ethics?*Consulté le 2 mai 2022.
<https://journals.openedition.org>.

- Tarantino, K., McDonough, J& Hua, M. (2013). Effects of student engagement with social media on student learning. A review of literature. *The Journal of Technology in Student affairs*. Summer Edition.[s.p]
- Torres, C. G. & I.T. Fons. (2021). L'intégrité académique dans l'enseignement supérieur espagnol : Trois mondes parallèles. Dans M. Bergadaà et P. Peixoto (dir) *L'urgence de l'intégrité académique*. Coll. *Questions de société*. Caen : Edition EMS Management et Société. Consulté le 5 mai, 2022.<https://Irafpa.org>.
- Turnitin. (2018). Ways to avoid plagiarism – plagiarism Checker/Writecheck. Consulté le 25 octobre 2022. <en.writecheck.com> ways-to-avoid-plagiarism.
- Université LAVAL. (S.D).Etudiants actuels droits et responsabilités. *Comprendre et éviter le plagiat*. Consulté le 25 octobre 2022.www.ulaval.ca/confidentialité.
- White Paper. (2022). The plagiarized spectrum. Consulté 4 avril 2022. Online.